



## NOTES SUR LE LOCALLY LED ADAPTATION (LLA)

*Par Jean Pascal CORREA*

S'il est nécessaire de « susciter un changement réel et durable pour protéger les personnes et les lieux menacés par les crises interconnectées du climat, de la nature et de l'inégalité », de même est-il fondamental de créer les conditions pour que la recherche de réponses et de solutions soit faite à travers la mobilisation des énergies et des intelligences des divers acteurs, dont les acteurs non étatiques (ANE) et les communautés à la base.

Pour rappel, les ANE constituent des acteurs relais, des acteurs intermédiaires entre les décideurs et les populations, d'une part, et, dans le cadre de l'action climatique, des relais entre les politiques sensibles au climat et les besoins des communautés en termes de réponses ou de solutions adaptées aux réalités locales, d'autre part. Dans cette quête de réponses ou de solutions durables, la question de l'accès aux financements revêt une place non négligeable qui, à ce stade, tarde à être perçue sous cet angle.

Mais, quelles que soient nos expériences, et quelle que soit notre maîtrise des contextes d'intervention, lorsque nous pensons *communauté et développement local durable*, il nous appartient aussi de penser *synergie, mutualisation, mise en cohérence* en vue de l'efficacité des initiatives en matière d'action climatique. Et c'est là aussi que les décideurs (locaux et nationaux) attendent les ANE, en termes de contribution globale des ANE dans l'agenda au niveau national et au niveau international.

Il est nécessaire de prêter attention aux objectifs des initiatives promouvant le LLA. Et, dans cette optique, il y a lieu de rechercher comment mieux accompagner le Leadership local dans le portage de l'action climatique, avec une attention particulière pour le leadership des femmes et des jeunes, entre autres acteurs clés des communautés.

Les principes fondamentaux du LLA nous alertent d'ailleurs pour que, dès la phase conceptuelle, l'initiative se laisse inspirer par les communautés à côté desquelles nous nous engageons.

Adaptation menée localement, adaptation dirigée localement, c'est aussi de l'adaptation inspirée localement.

La matrice ci-dessous constitue un exemple d'outil visant à accompagner le déploiement des principes fondamentaux et des marqueurs du LLA. Il est à la disposition du praticien désireux d'accompagner des communautés locales pour structurer leurs actions climatiques locales, tout en facilitant la comptabilisation et l'intégration de telles actions au niveau national et supra-national.

Principes	Marqueurs	Indicateurs	Indicateurs spécifiques	QUELS ACTEURS ?
1 : Décentraliser la prise de décision	1.1 : Co-conception des priorités et budgets avec les partenaires locaux	Activités, résultats et impacts définis par les acteurs locaux	-le processus de co-création -le dispositif d'écoute, de suivi et d'évaluation	
	1.2 : Représentation équitable dans les structures décisionnelles	% des organes de gouvernance avec représentation équitable		
2 : Inégalités structurelles	2.1 : Financements dédiés aux groupes marginalisés	(a) : Fenêtre de financement spécifique (b) : Communication et appui ciblé		
3 : Financement patient et accessible	3.1 : Partenariats à long terme	(a) : Stratégies d'accès à d'autres financements (b) : Financement sur 10 ans minimum		
	3.2 : Financement flexible (frais généraux, fonctionnement)	Financement de transition disponible		
	3.3 : Partage des risques fiduciaires et opérationnels	Diligence proportionnée à la subvention		
4 : Renforcement des capacités locales	4.1 : Renforcement axé sur la demande et continu	Évaluation des capacités avec les communautés		
	4.2 : Soutien aux capacités techniques et organisationnelles	Appui à la gestion et à l'administration des fonds		

5 : Compréhension des risques climatiques	5.1 : Accès à l'information climatique utile à la décision	Appui à l'interprétation locale de l'information		
	5.2 : Reconnaissance du savoir local et appui technique	(a) : Co-création des connaissances climatiques (b) : Besoins locaux en information climatique pris en compte		

Principes	Marqueurs	Indicateurs	QUELS ACTES
5 : Compréhension des risques climatiques	5.1 : Accès à l'information climatique utile à la décision	Appui à l'interprétation locale de l'information	
	5.2 : Reconnaissance du savoir local et appui technique	(a) : Co-création des connaissances climatiques (b) : Besoins locaux en information climatique pris en compte	
6 : Flexibilité et apprentissage	6.1 : Systèmes de S&E souples et locaux	(a) : Co-élaboration des indicateurs (b) : Intégration dans les systèmes locaux (audits, audiences)	
	6.2 : Simplicité des rapports et outils adaptés	a) : Acceptation de la langue nationale ou budget de traduction (b) : Rapports oraux/vidéo acceptés	
7 : Transparence et redevabilité	7.1 : Retours directs sur la performance des bailleurs	(a) : Évaluation conjointe des partenariats (b) : Intégration des retours dans la gestion du programme	
	7.2 : Décisions partagées et accessibles	Informations disponibles publiquement (site, OCDE)	
8 : Action et investissement collaboratifs	8.1 : Plateformes de collaboration sur l'adaptation	Espaces d'apprentissage du local à l'international	

	8.2 : Coordination entre bailleurs et partenaires	
--	---	--

